

Commune de Trignac

Département
Loire-Atlantique
Arrondissement
Saint-Nazaire
Canton
Saint-Nazaire 2

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

du mercredi 27 septembre 2023

DEL_20230927_13

Nombre de Conseillers
En exercice
De présents
De votants

29
24
28

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept juin,
Le Conseil municipal de la commune de TRIGNAC étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur AUFORT, Maire

Etaient présents :

Claude AUFORT - Jean-Louis LELIEVRE - Gilles BRIAND
Laurence FREMINET - Hervé MORICE - Emilie CORDIER
Denis ROULAND - Myriam LEROUX - Sébastien WAIRY
Stéphanie BURNEL - Eric MEIGNEN - Cécile OLIVIER - Benoît PICHARD
Laurence DUPONT - Yannick BEAUVAIS - Jessica NICOLAS
Jean-Pierre LE CROM - Thierno DIALLO - Magali MACE - David PELON
Françoise HAFFRAY - Didier NOUZILLEAU - Cécile NICOLAS
Aurélie LE GUNEHEC

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat respectivement :

- Dominique MAHE-VINCE a donné son pouvoir à Laurence FREMINET
- Benoît PICHARD a donné son pouvoir à Cécile OLIVIER
- Michel CONANEC a donné son pouvoir à Aurélie LEGUNEHEC
- Alain DESMARS a donné son pouvoir à Gilles BRIAND

Absente : Elodie LE BOT, démissionnaire en date du 25.09.2023

M. Yannick BEAUVAIS a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Objet :

**Décision modificative
n° 2
BUDGET DE LA
COMMUNE DE
TRIGNAC
Année 2023**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affichée à la porte de la Mairie le
29 septembre 2023

Et que la convocation avait été faite le
20 septembre 2023

Exposé

Suite à l'ajustement de l'actif et au vu de la nomenclature comptable M14 et de la table de correspondance M57, il est proposé au Conseil municipal de procéder aux virements de crédits figurants au tableau ci-après.

DECISION MODIFICATIVE N° 2

EXERCICE 2023

BUDGET COMMUNE

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre 022 : Dépenses imprévues

Article	Fonction	Montant	Libellé
022	01	- 96 018 €	Dépenses imprévues (fonctionnement)
TOTAL chapitre 022		- 96 018 €	

Chapitre 011 : charges à caractère général

Article	Fonction	Montant	Libellé
60612	020	40 000 €	Energie - Electricité
6132	020	7 200 €	Locations immobilières
615221	020	16 000 €	Entretien des bâtiments
TOTAL chapitre 011		63 200 €	

Chapitre 65 : Autres charges de gestion courantes

Article	Fonction	Montant	Libellé
6558	20	6 000 €	Autres contributions obligatoires
6531	020	10 000 €	Indemnités des maires, adjoints et conseillers
TOTAL chapitre 65		16 000 €	

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles

Article	Fonction	Montant	Libellé
673	01	16 818 €	Titre annulé sur exercice antérieur
TOTAL chapitre 67		16 818 €	

TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT

0 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

Chapitre 23 : immobilisations en cours

Article	Fonction	Montant	Libellé
2313	01	-250 000 €	Constructions
2315	822	-450 000 €	Installations, matériel et outillage techniques
TOTAL chapitre 23		-700 000 €	

Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserves

Article	Fonction	Montant	Libellé
10222	01	150 €	Fonds de compensation pour la Taxe sur la Valeur ajoutée
TOTAL Chapitre 10		150 €	

Chapitre 21 : immobilisations corporelles

Article	Fonction	Montant	Libellé
2151	822	530 000 €	Réseaux de voirie
2152	822	37 000 €	Installations de voirie
21534	822	133 000 €	Réseaux d'électrification
2184	020	5 000 €	Mobilier
TOTAL chapitre 21		705 000 €	

Chapitre 27 : autres immobilisations financières

Article	Fonction	Montant	Libellé
27638	01	80 000 €	Autres établissements publics
TOTAL chapitre 27		80 000 €	

Chapitre 45 : Comptabilité distincte rattachée

Article	Fonction	Montant	Libellé
4541	12	4 000 €	Travaux effectués d'office pour le compte de tiers (dépense)
TOTAL chapitre 45		4 000 €	

Chapitre 041 : opérations patrimoniales

Article	Fonction	Montant	Libellé
238	822	906 €	Avances versées sur immobilisations corporelles
TOTAL chapitre 041		906 €	

RECETTES

Chapitre 45 : Comptabilité distincte rattachée

Article	Fonction	Montant	Libellé
4542	12	4 000 €	Travaux effectués d'office pour le compte de tiers (recettes)
TOTAL chapitre 45		4 000 €	

Chapitre 041 : opérations patrimoniales

Article	Fonction	Montant	Libellé
2151	822	906 €	Réseaux de voiries
TOTAL chapitre 041		906 €	

TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT

- 85 150,00 €

Pour rappel, le budget primitif a été voté avec un suréquilibre de 282 246,00 € rapporté à 178 646,00 € par la décision modificative n°1, qui permet de voter la décision modificative n°2 en l'état. Dès lors le suréquilibre n'est plus que de 93 496,00 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délégation du Conseil municipal au Maire en date du 10 juillet 2022,

VU l'avis favorable de la Commission finances du 18 septembre 2023,

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,
DECIDE**

Article 1 : d'adopter la décision modificative n°2 au budget « Ville de Trignac » telle que décrite ci-dessus,

Article 2 : d'autoriser les virements de crédits nécessaires à la réalisation de cette délibération,

Article 3 : d'autoriser Le Maire ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne réalisation de cette délibération.

Voix pour	25
Voix contre	0
Abstentions	3

 Pour extrait conforme
Le Maire
Claude AUFORT

Transmis à M. le Sous-préfet le :

Reçu par M. le Sous-préfet le :

Retour en Mairie le :

Publié ou affiché le :